

BESOINS D'INFORMATION STATISTIQUE SUR LE SECTEUR INFORMEL  
ET METHODES D'ESTIMATION OU D'ENQUETES MISES EN OEUVRE  
POUR Y REpondRE

Jacques CHARMES  
ORSTOM/INSEE  
Paris - France

Cela fait bientôt vingt ans que les économistes ont forgé le concept de secteur informel pour rendre compte des aspects spécifiques que prend l'emploi non salarié urbain dans un contexte de fort exode rural et de croissance urbaine accélérée. Antérieurement, et aussitôt après les indépendances, les comptes nationaux dans les pays africains s'étaient souciés de mieux prendre la mesure des activités artisanales de production (et plus rarement de services). Depuis le début des années 80, les difficultés qui ont amené un grand nombre d'Etats d'Afrique au sud du Sahara (aussi bien qu'au nord du Sahara) à adopter des plans d'ajustement structurel, puis la nécessité ultérieurement ressentie par les institutions financières internationales de prendre en compte les conséquences sociales de ces plans, ont tendu à placer ce phénomène sur le devant de la scène et à susciter une vague de collecte d'informations statistiques à grande échelle.

Après avoir retracé l'historique de l'évolution des idées sur le secteur informel et des besoins d'information qui leur étaient associés, nous présenterons les méthodes d'estimation traditionnellement et toujours utilisées, et les méthodes d'enquête mises au point ou en cours d'expérimentation depuis une quinzaine d'années.

## I - EVOLUTION DES IDEES ET DES BESOINS D'INFORMATION STATISTIQUE SUR LE SECTEUR INFORMEL

Dès le lendemain des indépendances, le souci d'élaborer des comptes nationaux qui ne pouvaient se limiter à la très étroite partie moderne de l'économie suscite une vague d'enquêtes sur l'artisanat : ces enquêtes devaient permettre aux comptables nationaux de procéder à l'estimation d'activités qui occupaient une fraction de la population urbaine et rurale plus importante que celle qui se trouvait employée dans l'industrie et l'administration. Les méthodes d'estimation de ce secteur restent cependant le plus souvent indirectes, et l'idée qui prévaut alors est que ces activités représentent une part importante de l'économie et que la comptabilité nationale doit en rendre compte, mais cette part est appelée à se restreindre de plus en plus avec les progrès de l'industrialisation et, plus généralement, la modernisation de l'économie.

La seconde décennie du développement, tout en conservant un optimisme de bon aloi et en continuant à placer ses espoirs dans l'industrialisation, ne peut que s'ouvrir sur un constat d'échec : la masse de migrants ruraux, rejetés des campagnes par le fort sous-emploi qui y règne, viennent s'entasser dans les villes qui exercent sur eux un fort attrait en dépit des faibles (pour ne pas dire insignifiantes) et déclinantes capacités d'absorption du secteur moderne. Le terme de secteur informel naît alors sous la plume des rédacteurs du rapport du Bureau international du travail sur l'emploi et l'équité au Kenya. Si le spectre du chômage ouvert n'est pas à craindre, celui du chômage déguisé devient préoccupant. Les activités des migrants ruraux, au terme de leur exode, constituent la transposition urbaine du sous-emploi rural. Aux préoccupations de comptabilité nationale succèdent ainsi des préoccupations liées à la déperdition de la ressource humaine. L'idée dominante est celle de la nécessité (et non plus de l'automatisme) de la résorption de cette poche de pauvreté. C'est sans doute le manque d'intérêt des pouvoirs publics (ou leur volonté d'ignorance) à l'égard de ces préoccupations qui va pousser à surajouter aux petits métiers exercés par les néo-citadins sous-employés, les artisans de production et de services : l'hétérogénéité du concept de secteur informel s'accroît ainsi, mais cela a l'avantage de sensibiliser progressivement les décideurs et les bailleurs de fonds aux potentialités de transition et de

modernisation d'un secteur non structuré (ou informel) qualifié de "moderne", au sens de modernisable, par le Bureau international du travail qui sera le principal acteur de la collecte de données sur ce secteur au cours de cette seconde décennie. Durant cette période, en effet, les comptables nationaux ont plutôt eu tendance à baisser les bras, à se contenter de prolonger les tendances anciennes et à se concentrer sur l'analyse du secteur moderne qui avait quelque peu grossi ; les politiques gardaient les yeux fixés sur l'industrialisation et préféraient jeter un voile pudique sur un secteur qui ne reflétait que l'image de leur impuissance : deux attitudes qui expliquent sans doute l'absence des organismes statistiques dans ce domaine de collecte. C'est dans le cadre du Programme mondial de l'emploi du BIT que les ministères du travail ou les universités abritèrent des opérations de collecte dont les thèmes étaient l'auto-emploi, l'acquisition de qualifications et les possibilités de promotion, et dont les statisticiens étaient étrangement absents.

La troisième décennie va constituer un tournant décisif dans l'attitude des pouvoirs publics, des bailleurs de fonds et des organismes statistiques à l'égard du secteur informel. Il est vrai que deux chocs pétroliers, un endettement massif et la généralisation des plans d'ajustement structurel constituaient un terreau de choix sur lequel pouvaient germer les idées débattues précédemment.

Le secteur informel est passé sur le devant de la scène. En dépit des réticences et des objections de certains qui voient dans l'attention qu'on lui porte l'acceptation d'un développement au rabais et qui soulignent l'incapacité de ces activités à constituer une véritable alternative à l'industrialisation, l'intérêt porté au secteur informel ne constitue pas un jugement de valeur qui signifierait la nécessité d'abandonner des politiques d'industrialisation ou de modernisation : c'est un fait d'observation qui permet de comprendre comment un système spontané a pu pallier les échecs de politiques volontaristes et pourrait aider à passer le cap difficile de l'ajustement structurel. C'est ainsi que les programmes d'ajustement structurel de la Banque Mondiale, mais aussi les projets de planification du Programme des Nations-Unies pour le développement, et les programmes d'agences bilatérales prévoient désormais d'apporter leur appui aux systèmes statistiques nationaux et en particulier aux services de comptabilité nationale, notamment sous la forme d'un financement d'enquêtes sur le secteur informel.

Le comptable national tend donc aujourd'hui à se réapproprier un secteur informel qu'il avait laissé en déshérence et dont la négligence avait tiré vers le bas les grands agrégats macro-économiques. Cette réappropriation restitue ainsi aux organismes statistiques la tâche d'une collecte à grande échelle sur ce sujet. Mais l'engouement est tel et les financements si nombreux et largement ouverts que l'on risque de tomber dans un excès inverse : la multiplication des enquêtes, leur redondance et l'opacité de résultats multiples et peut-être contradictoires. La nécessité d'une coordination est impérative, mais l'on peut douter des possibilités d'y parvenir.

Le statisticien d'enquête a ici un rôle majeur à jouer, sur un double plan : celui des concepts et celui des méthodes.

Nous passerons plus loin en revue et en détail les méthodes utilisées ou préconisées. En ce qui concerne le concept même de secteur informel (ou d'emploi informel ou d'activités informelles, si l'on veut échapper à l'accusation de dualisme qu'entraîne le terme de secteur), c'est peu dire que la question de sa définition a donné lieu à de telles polémiques depuis une vingtaine d'années que l'on n'aurait guère avancé si le comptable national et le statisticien d'enquête, pragmatiques par nécessité et points de passage obligés vers le niveau macro-économique, n'avaient passé outre aux objections afin de définir de façon simple et opérationnelle le champ de leurs estimations et de leurs investigations. En ce domaine, le statisticien du travail s'est largement rapproché du comptable national. Or c'est à lui que revient la tâche de proposer un projet de définition de l'emploi informel : cela a été amorcé lors de la XIV<sup>e</sup> conférence internationale des statisticiens du travail en 1987, et c'est lors de la XV<sup>e</sup> conférence en 1993 que le concept d'emploi informel viendra prendre place aux côtés des autres concepts de la population active. Sans préjuger de l'issue de ce processus, on peut dire qu'une conception large de l'économie non enregistrée (au sens des activités non saisies directement et distinctement par voie d'enquêtes permanentes ou dans les sources d'enregistrement des entreprises modernes, telles que centrale des bilans, déclarations statistiques et fiscales, recensement industriel et commercial, etc.) se rapproche du concept d'entrepreneur individuel dans le compte des ménages en comptabilité nationale. Cette conception large implique évidemment que soient ultérieurement distinguées

(à l'issue des enquêtes spécifiques) des catégories plus homogènes, permettant de différencier le cireur de chaussures du menuisier. L'examen des méthodes d'estimation et d'enquête va nous permettre de mieux comprendre le caractère opérationnel de cette définition.

## II - METHODES D'ESTIMATION ET METHODES D'ENQUETE SUR LE SECTEUR INFORMEL

### 1. Méthodes d'estimation

Les méthodes d'estimation indirectes sont utilisées en comptabilité nationale pour approcher la production des activités artisanales ; dans le domaine de l'emploi, les méthodes d'analyse comparative des sources permettent d'évaluer les effectifs employés dans le secteur informel et la contribution de celui-ci à la création d'emplois.

#### \* Méthodes d'estimation de la production et de la valeur ajoutée du secteur informel

Si l'on compare la répartition du PIB par branche telle qu'elle apparaît dans les comptes avec les résultats des statistiques d'entreprises du secteur moderne, on en déduit par solde la contribution du secteur informel à la valeur ajoutée de la branche : cette contribution résulte de méthodes d'estimation rarement écrites, relevant plutôt de la tradition orale et parfois tombées dans l'oubli.

Le principe de base est l'établissement d'équilibres emplois-ressources par produit : production + importations = consommation finale + consommation intermédiaire + investissement + exportations. Les estimations par produit ou par branche passent par la connaissance :

- de la consommation finale : une enquête budget-consommation donnant par exemple la consommation de bière de ml par tête, on en déduit  $P = C$  ;

- des besoins : une hypothèse sur le nombre de poteries par ménage ou de houes par exploitation agricole et sur la rotation du stock permet de connaître la valeur de la production des potiers ou des forgerons ruraux ;

- des consommations intermédiaires : la farine étant importée ou produite par une ou quelques grandes unités, on obtient la consommation de farine du secteur informel en retranchant de la production de farine la consommation des boulangeries modernes et les achats du commerce ;

- de l'équipement : lorsqu'on ne connaît pas le nombre d'artisans dans une branche, on peut l'estimer à partir des importations d'équipement : le nombre de tailleurs a pu être approximé par le nombre de machines à coudre importées au cours des dix dernières années ;

- du nombre d'artisans directement connu à partir des enquêtes démographiques ou recensements d'établissements ;

- du montant des impôts : connaissant la masse globale des impôts indirects payés au fisc et la masse payée par les entreprises modernes, on en déduit l'impôt payé par le secteur informel.

Plusieurs de ces démarches peuvent se combiner et permettre des recoupements : ayant estimé la consommation des poteries, on peut, si l'on connaît le nombre d'artisans, en déduire un revenu par artisan : si on le juge excessif, on retourne aux hypothèses initiales (stock, rotation) que l'on fait varier. Mais à partir de quel niveau considérera-t-on un niveau de revenu comme excessif ? Le compte national ne risque-t-il pas d'être alors influencé par les hypothèses des économistes sur la faible productivité du secteur informel ?

L'un des éléments des comptes ayant été ainsi calculé, on remonte aux autres éléments et on reconstitue l'ensemble des comptes en appliquant des coefficients techniques tirés du secteur moderne ou d'observations ponctuelles rarement représentatives.

On peut s'interroger sur la pertinence et la justification de telles méthodes et considérer que celles-ci, par trop approximatives ou hypothétiques, n'ont pas lieu d'être. Toutefois le refus de recourir à certaines hypothèses ou méthodes indirectes peut avoir des conséquences plus fâcheuses encore puisque cela revient à faire une hypothèse de nullité de la contribution du secteur informel. Ces interrogations conduisent cependant à justifier une collecte systématique des données sur le secteur informel.

\* Méthode d'analyse comparative des sources de données sur l'emploi

La comparaison des résultats de population active dans les recensements de population ou les enquêtes sur l'emploi avec les sources d'enregistrement de l'emploi moderne donne par solde une estimation de l'emploi dans le secteur informel. En faisant intervenir les critères de branche, de situation dans la profession et de taille des entreprises, plusieurs catégories d'emploi informel peuvent être distinguées. Mais dans de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne, les branches d'activité doivent être reconstituées à partir des professions, ce qui rend l'exercice plus difficile.

Cette méthode est très courante et il n'est pas nécessaire d'y insister.

Globalement, l'emploi informel peut ainsi représenter entre 20 et 80 % de l'emploi non agricole : on observe une relation inverse entre la proportion de l'emploi informel et le niveau de développement mesuré par le PIB par tête. Plutôt que d'en déduire que la proportion de l'emploi informel est un indice du niveau de pauvreté d'un pays, et compte tenu de la faiblesse des méthodes d'estimation indirectes en comptabilité nationale, il est préférable de considérer autrement la signification de cette relation : plus l'emploi informel est important dans un pays, et moins on sait mesurer sa contribution exacte à la formation du produit national.

Ainsi se justifient les efforts tentés depuis une quinzaine d'années pour mesurer par voie d'enquêtes un secteur informel rétif à l'enregistrement et à l'investigation mais dont les méthodes d'estimation indirectes avaient contribué à révéler l'étendue.

2. Méthodes d'enquêtes sur le secteur informel

On peut en distinguer quatre grandes catégories :

- les recensements d'établissements suivis d'enquêtes par sondage ;
- les enquêtes auprès des ménages ;

- les modules spécifiques dans les enquêtes permanentes auprès des ménages ;
- les enquêtes légères.

\* Les recensements d'établissements suivis d'enquêtes par sondage sont les opérations les plus classiques et les plus anciennes : les recensements constituent une base de sondage sur laquelle on tirera un échantillon représentatif des activités informelles et ce système d'enquête est particulièrement adapté pour répondre aux besoins de la comptabilité nationale.

La critique fréquemment avancée à l'encontre de ces opérations est leur manque d'exhaustivité : le terme de recensement ne doit pas faire illusion. Cette exhaustivité est toujours limitée sur le plan géographique aussi bien que dans le champ socio-économique :

- sur le plan géographique, les recensements d'établissements effectués depuis quinze ans se sont limités à des quartiers de capitale (Kigali, Dakar, Ouagadougou), à des capitales (Nouakchott, Bamako, Lomé, Yaoundé, Niamey, Bangui), au milieu urbain (Côte d'Ivoire, Guinée, Tunisie, 1976). La plus grande exhaustivité a été celle du recensement des établissements de 1981 en Tunisie, qui a touché l'ensemble des agglomérations de plus de 300 habitants. En raison des coûts additionnels et du faible rendement marginal, les recensements d'établissements n'ont jamais été étendus au milieu rural dispersé ;

- sur le plan socio-économique, le degré d'exhaustivité est lié à la définition de l'établissement : la distinction entre établissement et domicile n'est pas toujours claire. En Egypte, la réalisation simultanée du recensement des établissements et du recensement de la population (en 1976 et en 1986) a permis d'intéressants recoupements : le nombre d'établissements installés dans des domiciles est toujours inférieur au nombre des domiciles abritant des activités économiques et cet écart est un indice du degré d'exhaustivité du recensement d'établissements. Mais une telle double opération censitaire est délicate et dans certains cas (Algérie, 1987), le recensement des établissements n'a pas été exploité.

En dehors même du problème du travail à domicile, de nombreuses activités informelles sont exercées hors établissement : dans la rue, en plein air, sur des

chantiers, ... Ce n'est guère qu'à Niamey et, en Guinée que les activités non sédentaires (tabliers, activités de rue) ont été dénombrées.

De plus, certains recensements, notamment ceux du BIT sur les cinq capitales africaines (Kigali, Nouakchott, Yaoundé, Bamako, Lomé) ont été limités au seul secteur non structuré, ce qui signifie qu'il revenait à l'enquêteur de décider sur le terrain si l'activité rencontrée relevait ou non du champ du recensement. Si la méthode choque le statisticien d'enquête, ses conséquences sont cependant limitées en raison de la faible extension du secteur moderne et du secteur intermédiaire.

La plupart des recensements d'établissements (sauf ceux du BIT déjà cités) relèvent un certain nombre d'informations sur l'activité, l'emploi et d'autres critères plus qualitatifs. La prise en compte des résultats de ces recensements dans l'analyse comparative des sources de données sur l'emploi révèle l'étroitesse du champ des recensements d'établissements : l'emploi dans les petits établissements du secteur informel ne représente le plus souvent que 30 à 45 % de l'emploi informel total, et les activités non sédentaires 20 à 30 %. Des recherches plus récentes montrent que le poids des activités rurales non agricoles est plus important que celui des activités informelles urbaines. De même, les activités secondaires des agriculteurs représentaient près des 2/3 de l'emploi informel au Burkina Faso en 1985. Quant aux femmes, dont l'activité est encore trop souvent mal saisie dans de nombreux pays, elles comptaient pour près des 3/4 de l'emploi informel au Burkina Faso en 1985.

C'est dire que les recensements d'établissements ne permettent d'appréhender que la partie visible de l'iceberg.

Mais l'avantage évident de ces recensements est de permettre la constitution d'une base de sondage et, grâce aux informations collectées, le tirage d'échantillons stratifiés selon l'activité, la taille des établissements, la localisation. Ainsi des enquêtes peuvent être lancées.

Ces enquêtes peuvent aborder des thèmes variés ou spécialisés. La mesure de la production et des revenus est évidemment l'objectif le plus recherché par les comptables nationaux et aussi le plus délicat. Des enquêtes monographiques préalables sont nécessaires afin d'adapter les concepts et la forme des questions

aux modes de raisonnement des entrepreneurs et aux modes de fonctionnement des petites entreprises. Dans la plupart des corps de métiers, des façons de compter existent, différentes des comptabilités formelles, qu'il s'agit de faire passer dans les questionnaires. Le libre choix de la période de référence, la prise en compte des variations saisonnières, le caractère concret des questions posées, le relevé des coefficients techniques de production et des temps de travail, qui sont en fait les éléments les mieux connus des petits entrepreneurs, permettent de comparer des estimations de la production à partir des consommations intermédiaires, de la capacité de production, et bien entendu des déclarations directes. On constate généralement que la déclaration directe est fortement sous-estimée par rapport aux déclarations faisant intervenir des éléments plus techniques.

Parce qu'elles permettent un relevé relativement précis et fiable des données comptables, les enquêtes d'établissements ou d'entreprises sont celles qui ont été privilégiées par les comptables nationaux. Cependant l'argument selon lequel ces enquêtes ne couvrent que la frange supérieure des activités informelles, la mesure de la part que représente cette frange grâce à l'analyse comparative des sources d'information, et la nécessité de mieux connaître cette partie de la population active qui reste cachée ont conduit à recommander la mise en place d'enquêtes auprès des ménages afin de mesurer les activités informelles.

\* Les enquêtes auprès des ménages ayant pour objectif spécifique l'étude des activités informelles sont rares. En Afrique, la seule enquête de ce type est l'enquête nationale sur les activités économiques des ménages (dite enquête sur le secteur informel) au Mali. Réalisée par la Direction nationale de la statistique et de l'informatique dans le cadre du Programme d'appui aux dispositifs d'enquêtes auprès des ménages (PADEM) du Bureau statistique des Nations-Unies, cette investigation cherche à résoudre les deux difficultés inhérentes aux enquêtes sur le secteur informel, le manque d'exhaustivité et le manque d'objectivité :

- le souci d'exhaustivité implique le choix du ménage comme unité d'observation : les enquêtes auprès des ménages permettent de saisir l'ensemble des activités informelles dans toute la diversité de leurs modalités d'exercice :

- \* l'emploi dans les petites entreprises ;
- \* le travail non sédentaire (ambulante) dans les rues ou les chantiers ;

- \* le travail à domicile ;
- \* la pluri-activité des agriculteurs et des salariés.

Ces activités sont saisies en parfaite complémentarité avec l'emploi moderne et l'accent est mis sur une meilleure appréhension et compréhension des activités féminines et des activités secondaires, traditionnellement sous-estimées.

- le souci d'objectivité et donc de fiabilité implique que de véritables questionnaires d'établissement ou d'activité soient administrés aux actifs du ménage qui se sont déclarés employeurs ou indépendants. Ce point est essentiel car la critique majeure que l'on peut adresser aux enquêtes auprès des ménages dans leur faculté de saisir les activités économiques est certainement la faible précision des informations recueillies. Dans ce type d'enquête en effet, il arrive souvent que ce ne soit pas la personne concernée qui réponde au questionnaire : le chef de ménage est fréquemment absent lors du passage de l'enquêteur ; son épouse n'est pas la mieux placée pour répondre à des questions précises concernant l'activité. Il suffit de se référer à la faible précision et donc à la faible fiabilité des informations concernant la branche d'activité dans les recensements de population en Afrique pour comprendre cette objection. Pour pallier cette difficulté, il a été prévu, dans l'enquête du Mali, d'administrer le module des employeurs - indépendants sur le lieu même où s'exerce l'activité (sauf exception) et d'une façon générale tous les modules individuels doivent être remplis en interrogeant directement la personne intéressée.

Une autre difficulté liée à ce type d'enquête concerne la taille de l'échantillon. Dans des pays où la population active travaille en majorité dans l'agriculture, il est nécessaire de tirer un gros échantillon de ménages afin de parvenir à un sous-échantillon suffisant d'actifs indépendants ou employeurs non agricoles. Car le problème est bien là : si de telles enquêtes prétendent rendre les mêmes services que les enquêtes auprès des établissements, il faut qu'elles fournissent des informations détaillées sur l'ensemble des branches d'activité que requiert la comptabilité nationale. La taille de l'échantillon est donc déterminée en fonction de la proportion des employeurs - indépendants non agricoles dans la population active totale, et de leur répartition par branche d'activité, données connues à partir des résultats des recensements de population ou d'autres enquêtes.

Dans chaque branche d'activité, et d'une façon générale dans chaque strate, on estimera le nombre d'unités-échantillon nécessaire pour obtenir des résultats se situant dans un intervalle de confiance donné et on en déduira, à partir de la proportion des employeurs - indépendants, de leur répartition et du nombre moyen d'actifs par ménage, le nombre de ménages dans l'échantillon.

Plus de 10 000 ménages ont ainsi été tirés au Mali, parmi lesquels une très forte proportion de ménages d'agriculteurs. Afin de transformer cette lourdeur en avantage, le module "agriculteur" du questionnaire a été développé afin de saisir en détail les caractéristiques des activités non agricoles exercées par les agriculteurs. Tous les actifs des ménages-échantillon font l'objet d'un module spécifique (agriculteur, salarié, aide familial ou apprenti, et évidemment employeurs - indépendants, ce dernier module reprenant les grands principes qui ont été exposés pour les enquêtes d'établissements). Tous les modules posent également des questions sur les activités secondaires dans une formulation qui se veut compréhensive et proche du dialogue avec l'enquêté : ainsi par exemple, après avoir enregistré les caractéristiques de l'activité salariée, l'enquêteur peut être amené à intervenir en indiquant qu'étant salarié lui-même, il suppose qu'il y a nécessité d'entreprendre des activités secondaires pour subvenir aux besoins du ménage.

Enfin les personnes d'âge actif, sans travail ou inactives, se voient également administrer un module léger cherchant à savoir s'il n'y a pas exercice d'une activité quelconque, "même si la personne considère qu'il ne s'agit pas réellement d'une activité".

Cette enquête est actuellement en cours au Mali et il est encore trop tôt pour dire quelles leçons pratiques et quels enseignements théoriques pourront en être tirés. Ces leçons et enseignements devraient, en tout état de cause, permettre d'améliorer la pratique de plus en plus fréquente qui consiste à adjoindre dans les enquêtes auprès des ménages, permanentes ou périodiques, des questions ou des modules spécifiques visant à mieux cerner et connaître les caractéristiques des activités informelles.

\* Les modules ou questions spécifiques dans les enquêtes permanentes ou périodiques auprès des ménages

- Depuis quelques années, la pratique s'est répandue ou tend à se répandre dans les pays où existe un système permanent d'enquêtes sur l'emploi auprès des ménages (Algérie, Maroc, Tunisie) d'ajouter quelques questions simples sur les modalités d'exercice de l'activité, sur les caractéristiques de l'établissement où s'exerce cette activité. Ces questions (surtout celles portant sur les caractéristiques de l'établissement) qui viennent s'ajouter aux questions classiques des recensements de population et des enquêtes démographiques sur la branche d'activité, la profession et la situation dans la profession, sont particulièrement importantes puisque ce sont elles (et non les caractéristiques individuelles) qui permettent de classer la personne dans le secteur informel ou dans le secteur moderne.

L'analyse des résultats de ces enquêtes se heurte aux problèmes qu'a tenté de résoudre l'enquête du Mali : la mauvaise qualité des réponses données par des personnes non concernées. Mais surtout, les questions sur les caractéristiques de l'entreprise auxquelles sont susceptibles de répondre les salariés et dépendants sont extrêmement limitées : type de local, classe de taille, plus difficilement statut juridique et, très rarement, existence d'une comptabilité, enregistrement.

Mais, en dépit de ces difficultés, l'intérêt de la démarche réside dans le fait que l'on peut ainsi suivre annuellement l'évolution d'un phénomène dont la définition reste stable, objectif dont l'intérêt n'est pas à démontrer : si une harmonisation dans les définitions et les questions posées pouvait intervenir à l'échelle des trois pays du Maghreb, un grand pas serait effectué dans le sens d'une meilleure compréhension des phénomènes de l'emploi, du sous-emploi, du chômage et de l'emploi informel, et de leur évolution dans le temps et dans l'espace.

- L'adjonction d'un module complet sur les activités informelles peut également intervenir occasionnellement dans ce type d'enquête sur l'emploi (le Maroc et l'Algérie s'y préparent pour leurs enquêtes de 1990). Mais elle peut également intervenir dans d'autres types d'enquêtes : démographiques, budget-consommation, ou encore les enquêtes niveaux de vie du Programme "Dimensions sociales de l'ajustement".

Dans ce dernier cas, on peut se demander s'il est sage de vouloir encore surcharger une barque dont le pilotage inquiète déjà les statisticiens d'enquête, à moins que ce volet spécifique ne soit mis à profit pour éliminer un certain nombre de redondances ou de questions mal posées.

L'enquête budget-consommation en milieu urbain réalisée au Rwanda en 1985 offre un bon exemple de la démarche qui est ici préconisée : le questionnaire budgétaire avait été doublé d'un volet sur les activités informelles des actifs indépendants : ce volet consistait en un véritable questionnaire d'établissement. Sans doute la taille de l'échantillon limitait-elle le nombre des branches sur lesquelles il était possible de fournir des résultats significatifs. Mais le grand intérêt de cette démarche consistait en la possibilité de confronter les revenus des activités informelles avec les dépenses des ménages qui touchent de tels revenus. Il faut regretter qu'une telle mine de renseignements et d'enseignements soit jusqu'à présent restée en friche, faute de financement pour l'exploiter.

\*

\* \*

Tous les pays ne disposent pas d'un système d'enquête auprès des ménages, tous ne sont pas en mesure de mobiliser les moyens importants que nécessitent les grandes enquêtes auprès des établissements. C'est pourquoi, et pour peu que le délabrement de comptabilités nationales sévères de données depuis des années ne crée une situation d'urgence, il est possible, dans certains cas, de proposer des enquêtes légères sur le secteur informel.

#### \* Les enquêtes légères sur le secteur informel

Depuis un certain nombre d'années, de multiples enquêtes ponctuelles ont été réalisées dans un grand nombre de pays. Ces enquêtes ne sont pas toutes utilisables par les comptes nationaux pour des raisons diverses, mais elles ont le mérite de fournir quelques caractéristiques des activités informelles.

Par ailleurs, on ignore souvent, ou l'on considère comme peu intéressantes, à tort, des statistiques administratives sur les établissements qui ont le mérite d'exister. Qu'il s'agisse de statistiques fiscales (patentes) ou de dénombrements

d'artisans ou d'établissements réalisés par les services régionaux de départements techniques, ces statistiques sont généralement collectées dans une absence totale de respect des normes, nomenclatures et présentations habituelles : néanmoins elles constituent souvent une bonne représentation des réalités et l'effort que nécessite leur harmonisation et leur rassemblement dans des nomenclatures conformes n'est pas excessif et reste bien en deçà des efforts que nécessiterait l'organisation d'une enquête lourde.

Dans plusieurs pays (Guinée, Zaïre par exemple), ces dénombrements peuvent servir de base d'extrapolation à défaut de base de tirage d'échantillons (car il n'existe pas de liste nominative, ou alors celle-ci n'est pas utilisable en vue d'effectuer un tel tirage). On peut alors envisager de les utiliser pour déterminer des échantillons par quota.

La limitation de l'échantillon à une faible taille peut être contrebalancée par une amélioration de la qualité et de la représentativité des données collectées. Cette amélioration est obtenue en opérant un choix raisonné des unités à enquêter :

- les unités choisies devront remplir les caractéristiques moyennes (taille, type de local par exemple) telles qu'elles ressortent des enquêtes antérieures ;
- les unités choisies le sont par relation (de parenté, de voisinage, de métier, ...) afin qu'un climat de confiance permette d'aborder des questions délicates sans complexe, sans crainte ni arrière-pensées ;
- et si, en dépit de ces précautions, quelques enquêtés marquent une certaine réticence, ou si des questionnaires se révèlent incohérents ou inexploitable, l'unité est éliminée de l'échantillon et remplacée par une autre.

Une telle méthode n'est rien d'autre que la transposition statistique de la démarche monographique chère aux sociologues et aux anthropologues et qui peut d'ailleurs avantageusement accompagner le passage du questionnaire.

L'échantillon est donc constitué d'un ensemble de questionnaires correctement remplis et doit permettre de fournir des résultats moyens par établissements (ou par tête) qui seront extrapolés pour chaque strate à partir des statistiques administratives mises en forme adéquate.

De telles expériences sont en cours au Zaïre et au Burkina Faso. Elles permettront de préparer des enquêtes à venir plus lourdes. Elles présentent aussi l'avantage de pouvoir être renouvelées chaque année afin d'observer les variations de prix des intrants et des productions ainsi que les variations des coefficients techniques dans la perspective d'une estimation annuelle de la contribution du secteur informel au PIB et d'une meilleure compréhension des réactions des activités informelles aux mesures d'ajustement.

La présentation qui vient d'être faite ne prétend pas avoir fait le tour de toutes les expériences réalisées en Afrique, ni même de l'ensemble des problèmes posés. Elle vise simplement à montrer l'effort entrepris par les statisticiens d'enquête en vue d'adapter leurs méthodes de collecte à un contexte de collecte difficile et à des demandes de plus en plus fréquentes, pressantes, urgentes et précises de la part des planificateurs et des décideurs.

Institut National de la  
Statistique et des Etudes Economiques

Office Statistique des  
Communautés Européennes

F 1

Ministère du Plan et des Mines du Togo  
Direction de la Statistique

Association Internationale  
des Statisticiens d'Enquêtes

ACTES DU SEMINAIRE SUR L'ADEQUATION ENTRE  
LA PRODUCTION ET LA DEMANDE DE DONNEES STATISTIQUES  
DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

LOME, 11-17 OCTOBRE 1989

Niveau et conditions de vie des ménages  
Aspects sociaux de l'ajustement structurel  
Politiques agricoles et alimentaires  
Entreprises modernes, secteur informel  
Méthodes d'analyse

TOME 2

Animation scientifique et coordination : Michel BLANC

Dactylographie, présentation et mise en page : Patricia BLANC

Maquette de couverture : Michèle BOURON

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 3047221

Cpte : B

M

P186

PARIS, AVRIL 1990

04